

# Respecter. Protéger. Réaliser.

*Voué aux enjeux juridiques et aux droits de la personne liés au VIH/sida*

RAPPORT ANNUEL 2005-2006



Canadian  
HIV/AIDS  
Legal  
Network | Réseau  
juridique  
canadien  
VIH/sida

« Il est impératif d’aborder la crise du VIH/sida du point de vue des droits de la personne. Une orientation explicitement basée sur les droits est une puissante force de progrès contre la pandémie. Le Réseau juridique est un leader mondial du progrès vers la protection, le respect et le plein exercice des droits des personnes qui vivent avec le VIH/sida ou qui en sont affectées. »

—Stephen Lewis, envoyé spécial du secrétaire générale de l’ONU pour le sida en Afrique

1240, rue Bay, bureau 600  
Toronto (Ontario) M5R 2A7  
Téléphone : +1 416 595-1666  
Télécopieur : +1 416 595-0094  
Courriel : [info@aidslaw.ca](mailto:info@aidslaw.ca)  
[www.aidslaw.ca](http://www.aidslaw.ca)

La mise en page et la production de ce rapport annuel ont été possibles grâce à la généreuse contribution de Soapbox Design Communications Inc. Les illustrations sont de Paul Dallas.

Cette publication a été rendue possible par une contribution financière de l’Agence de santé publique du Canada.

Les points de vue exprimés dans cette publication sont celles du Réseau juridique canadien VIH/sida et ne reflètent pas nécessairement les positions officielles de l’Agence de santé publique du Canada.

©2006 Réseau juridique canadien VIH/sida

## Message de la présidente et de la directrice générale

Plus ça change, plus c'est pareil.

En 2005–2006, nous avons mis ce dicton à l'épreuve — et il s'est confirmé de manières diverses.

Le Réseau juridique canadien VIH/sida a été fondé à Montréal en 1992. Sept ans plus tard, il ouvrait un bureau à Toronto, établissant fermement sa présence dans les deux plus grandes villes canadiennes. Mais après six années, d'innombrables appels interurbains, quantité de voyages de cinq heures en train, un volume de télécopies équivalant à une forêt et un nombre inimaginable de courriels, entre les deux bureaux, c'était de toute évidence le temps d'une consolidation. Ainsi, depuis octobre 2005, les membres de notre personnel travaillent enfin les uns aux côtés des autres, et face à face, dans le nouveau bureau torontois du Réseau.

Malheureusement, sur plusieurs des enjeux auxquels nous travaillons, les changements ont été bien trop minimes. Les violations de droits humains dans le contexte du VIH/sida n'ont pas semblé diminuer, ni en volume ni en gravité. La quantité et la diversité d'individus et d'organismes des quatre coins du pays et du monde, desquels nous recevons des demandes d'assistance, demeurent alarmantes. Que ce soit pour connaître notre point de vue sur des analyses juridiques et des arguments de l'ordre des droits humains, pour demander nos conseils sur des stratégies de plaidoyer, ou notre interprétation de décisions de tribunaux, nous ne pouvons faire autrement que d'être stupéfaites par la diversité, la complexité et l'ampleur des combats pour les droits humains qui se jouent dans la lutte contre le VIH/sida.

Toutefois, dans tout cela, nous sommes fidèles à notre engagement – transposer des recherches fondées sur des données, au sujet des enjeux liés au VIH/sida, en des actions enracinées dans de solides analyses juridiques et dans les principes des droits humains; et le faire en travaillant dans la solidarité avec nos membres, partenaires et dépositaires d'enjeux, dont les expériences contribuent à la fois à nous informer et à nous inspirer.

L'apport des perspectives uniques de Denise Becker, Carolann Brewer, Jim Burns et David Olson, à notre conseil

d'administration, a été bienvenu. Comme à l'accoutumée, c'est avec beaucoup de gratitude et d'humilité que nous avons remercié nos membres sortants, Kevin Midbo, Jacqueline Gahagan et LaVerne Monette pour leurs loyaux services et leurs contributions exemplaires.

Six professionnel·les ont choisi de se joindre à notre équipe et de se consacrer à la cause que nous épousons. Deux avocates, Alana Klein et Leah Utyasheva, se sont ajoutées à l'unité des politiques; Leon Mar et Vajdon Sohaili forment notre nouvelle unité des communications; et Taslim Madhani et Doriana Schiavi se sont jointes à l'unité du soutien aux programmes.

Que ce soit dans un entretien téléphonique avec une personne récemment sortie d'une prison du Québec ou en prononçant une allocution à une rencontre des Nations Unies à Genève ou à New York, en animant un atelier pour des organismes albertains aux premières lignes de la lutte contre le sida, en donnant une entrevue à une journaliste néo-écossaise ou en répondant à des demandes reçues par courriel d'un organisme de la société civile du Kirghizistan, nous promouvons les droits humains des personnes qui vivent avec le VIH/sida ou qui y sont vulnérables, au Canada et dans le monde. Et, plus que jamais, nous le faisons ensemble.

Les pages qui suivent résumant le travail que nous avons effectué du 1<sup>er</sup> avril 2005 au 31 mai 2006. Nous vous invitons à les lire, pour en savoir davantage à notre sujet et à propos de notre travail et des enjeux dont nous nous occupons.



Le-Ann Dolan  
Présidente



Joanne Csete  
Directrice générale

# Nos travaux

*L'impact du VIH/sida continue d'être aggravé par des lois et politiques injustes et des violations de droits humains.*

Nous travaillons à bâtir un monde où :

- les droits humains des personnes qui vivent avec le VIH/sida et de celles qui sont affectées par l'épidémie seront respectés, protégés et réalisés; et où
- les lois et politiques favoriseront la réussite des efforts de prévention, ainsi que de soins, de traitement et de soutien aux personnes vivant avec le VIH/sida.

Nous décrivons ci-dessous des faits saillants de nos travaux réalisés au Canada et dans le monde entre le 1<sup>er</sup> avril 2005 et le 31 mai 2006.

## Politiques sur les drogues, réduction des méfaits

En avril 2006, le Réseau juridique a rendu public un document de politiques, *Les peines minimales obligatoires : tout le monde y perd et voici pourquoi*, invitant le gouvernement canadien nouvellement assermenté à s'abstenir d'adopter des politiques instaurant des **peines obligatoires**. Le document, accompagné d'un communiqué ainsi que d'un document d'information qui démentit des mythes sur le sujet, a été envoyé aux principaux membres du parlement canadien et aux ministres du cabinet, de même qu'aux ministres provinciaux et territoriaux de la Santé et de la Justice. Un appel au plaidoyer a été diffusé aux abonnés de la liste-courriel du Réseau juridique, AIDSPOLICYLAW.

Néanmoins, à peine deux semaines plus tard, le ministre fédéral de la Justice, Vic Toews, a déposé le **Projet de loi C-9**, *Loi modifiant le Code criminel (emprisonnement avec sursis)*, qui s'appliquerait à certaines infractions liées à la drogue. Le Projet de loi C-9 retirerait l'option de peines avec sursis, dans les cas impliquant le trafic (ou la possession aux fins de trafic), l'importation, l'exportation ou la production de certaines substances désignées, dont l'héroïne et la cocaïne. (La loi ne s'appliquerait pas aux cas de simple possession.) L'effet : toute personne condamnée à l'emprisonnement pour une telle infraction devrait purger sa peine en prison. La réalité : les personnes qui seront le plus souvent accusées et qui souffriront particulièrement des peines plus lourdes pour tout trafic de drogue ne seront pas les grands trafiquants, mais plutôt les personnes dépendantes d'une drogue et qui sont impliquées dans le commerce à petite échelle dans la rue afin d'assouvir leur dépendance.

Le Réseau juridique est à l'affût des activités législatives liées au projet de loi C-9; il est prévu, et à confirmer, que le Réseau s'adressera au Comité permanent de la Justice et des droits de la personne, à la Chambre des communes, lors d'audiences pour son analyse de ce projet de loi, en septembre ou octobre 2006.

En novembre 2005, dans le cadre de son travail pour promouvoir des **lois en matière de drogue qui soient fondées sur les droits humains**, à travers le monde, le Réseau juridique a présenté un atelier de deux jours à Vilnius, Lituanie, pour discuter d'une version provisoire de sa législation modèle en matière de politiques sur la drogue et les services de réduction des méfaits. Un groupe de 20 experts juridiques, intervenants pour la réduction des méfaits et représentants gouvernementaux de la Russie, de l'Ukraine, du Tadjikistan, de la Géorgie, du

Kirghizistan, du Kazakhstan, de la Hongrie, de la Slovénie, de la Bulgarie ainsi que de la République tchèque, se sont joints à notre analyste principal des politiques, Richard Pearshouse, et à notre directeur adjoint, Richard Elliott. Ils ont donné leur feedback au sujet de l'ébauche et fait part d'idées novatrices pour qu'elle aborde plus directement les politiques liées au VIH/sida et à la drogue dans ces pays. La réunion était financée par l'Agence canadienne de développement international et par l'Open Society Institute. Des activistes de plusieurs pays ont commencé à utiliser des dispositions proposées par cet instrument, dans leur travail pour la réforme du droit.

En octobre 2005, le Réseau juridique a exprimé publiquement son appui au rapport et aux recommandations visionnaires du Comité consultatif de la **Toronto Drug Strategy**. « En hissant ce rapport au rang de politique, Toronto pourrait se distinguer en adoptant une stratégie fondée sur des données empiriques solides, en matière de drogue, et éclairée par les principes de la santé publique et le respect des droits de la personne », a fait valoir le Réseau dans une lettre ouverte au conseil municipal de Toronto. Le rapport a été adopté en décembre 2005.

En novembre 2005, une autre lettre ouverte du Réseau juridique, celle-ci au maire de Vancouver Sam Sullivan, a dénoncé une **intervention de la Police de Vancouver** ciblant les personnes faisant usage de drogue dans des lieux publics autres que l'Insite, le lieu sécuritaire pour l'injection. « L'ouverture d'un lieu sécuritaire pour l'injection à Vancouver ... a été un énorme pas en avant. L'Insite porte secours aux personnes qui utilisent des drogues, en leur fournissant un endroit où les méfaits associés à l'usage de drogue sont abordés avec compassion par des professionnels de la santé, dans une attitude de soutien. La Police de Vancouver ramène à présent la situation de deux pas en arrière, en exploitant la présence d'un service de réduction des méfaits pour en faire un instrument policier », déplorait le Réseau juridique dans un communiqué accompagnant la lettre.

En mai 2006, le Réseau juridique a soulevé l'enthousiasme lors de la **17<sup>e</sup> Conférence internationale sur la réduction des méfaits associés à la drogue**, à Vancouver, avec son rapport d'avant-garde publié en 2005 – *Rien à notre sujet sans nous : l'implication accrue et significative des personnes qui utilisent des drogues illégales*. Tous les participants à la conférence en ont reçu un exemplaire, grâce à des fonds reçus de l'Agence de santé publique du Canada. Les conférenciers prononçant les discours



Respecter

programmes ont maintes fois fait référence au rapport et à ses principaux messages, et son auteur, Ralf Jürgens (cofondateur et ex-directeur général du Réseau juridique), a été ovationné.

Par ailleurs, à l'invitation des responsables de la conférence, le Réseau a organisé une séance majeure sur les droits humains des personnes qui utilisent des drogues. Plus de 500 participants y ont assisté; Joanne Csete a été la modératrice et des exposés hors pair ont été présentés par deux experts canadiens et deux experts internationaux :

- John Richardson, directeur général de la Pivot Legal Society de Vancouver (un membre du Réseau juridique), a relaté avec passion les efforts de Pivot pour aider les personnes les plus marginalisées du Downtown Eastside de Vancouver à affirmer leurs droits et à se protéger du harcèlement policier.
- Beverly Froese, du Manitoba Public Law Centre, a captivé l'auditoire en relatant, étape par étape, le recours à des arguments des droits humains pour l'atteinte du droit au traitement de substitution aux opiacés dans les prisons fédérales canadiennes.
- Dirk Schaeffer, de l'organisme allemand JES [*Junkies, Ex-users, and people in Substitution treatment*], a décrit les efforts fructueux de cet organisme pour améliorer la santé et les services sociaux à ses clients et pour assurer que leur voix soit entendue à la table des politiques.
- L'activiste thaïlandais Paisan Suwannawong a présenté un témoignage émouvant, tiré de son expérience et de celle de collègues, sur la nécessité d'affirmer le droit à un traitement de la toxicomanie qui soit empreint d'humanisme.

Toujours dans le cadre de cette conférence, l'analyste principal des politiques Richard Pearshouse a présenté deux exposés sur le droit à l'injection assistée, dans les lieux supervisés, pour les personnes qui consomment des drogues. À l'heure actuelle, l'InSite, à Vancouver, ne permet pas l'injection assistée. (Cette restriction est due au contenu de l'exemption qui a été accordée à l'Insite par l'ex-ministre fédérale de la Santé. L'exemption protège l'Insite, ses intervenants et ses clients, contre des poursuites pénales en vertu des lois sur la drogue.)

En parallèle à cette conférence, le Réseau a participé à la réunion inaugurale et historique de la **Coalition nationale canadienne de personnes qui consomment des drogues**. Cette rencontre a établi les bases d'une structure organisationnelle et d'un mode de fonctionnement pour la coalition qui servira de

porte-parole national et de carrefour pour le soutien à l'intention des personnes qui utilisent des drogues. Darlène Palmer, vice-présidente du conseil d'administration du Réseau juridique, a été une force motrice dans la planification de la rencontre inaugurale de la Coalition.

Richard Pearshouse a parlé de l'Insite à nouveau, en mai, lors de la **15<sup>e</sup> Conférence canadienne annuelle de la recherche sur le VIH/sida** à Québec; cette fois, son exposé présentait une analyse des risques de responsabilité pénale et civile qui guettent les personnes qui aident autrui à s'injecter une drogue. À la même conférence, Ralf Jürgens présentait une affiche consacrée au rapport *Rien à notre sujet sans nous*.

Plus tard en mai 2006, la directrice générale Joanne Csete et les analystes principaux des politiques Richard Pearshouse et Leah Utyasheva ont participé à la **Conférence d'Europe de l'Est et d'Asie centrale sur le sida**, à Moscou – la première conférence du genre dans cette région. Le Réseau juridique y présentait une rencontre satellite pour discuter des divers facteurs juridiques et d'application de la loi qui font obstacle à des services complets sur le VIH/sida et en matière de réduction des méfaits, dans les pays de la région ainsi que de l'ex-URSS. Richard a présenté un exposé sur le projet de législation modèle du Réseau juridique; il a profité de l'occasion pour faire connaître la version provisoire du document, qui est en préparation finale. Joanne et Leah ont rencontré nombre de fournisseurs de services de réduction des méfaits, afin de connaître de plus près les réformes juridiques et de politiques requises, en lien avec les droits humains des personnes qui utilisent des drogues en Russie.

Pour plus d'information : [www.aidslaw.ca/drogué](http://www.aidslaw.ca/drogué)

## Travail sexuel

En décembre 2005, Glenn Betteridge, analyste principal des politiques, et Claire Thiboutot, directrice générale de Stella, organisme montréalais de travailleuses sexuelles, et membre du Réseau juridique, ont donné une conférence de presse en matinée sur la Colline parlementaire, pour le lancement de **Sexe, travail, droits : réformer les lois pénales du Canada sur la prostitution**. Le rapport, fruit de deux ans de travail, a fait les manchettes à travers le pays, dans 28 articles de journaux et plusieurs reportages à la télé et à la radio.

« Ces lois et la manière dont on les applique poussent les travailleuses et travailleurs sexuels dans des situations qui

mettent en danger leur santé et leur sécurité, et les exposent à l'opprobre, à la discrimination, à la violence et à la possibilité de contracter le VIH », affirmait le Réseau dans son communiqué, complété par un document d'information sur les dispositions du Code criminel portant sur les « maisons de débauche », le fait de « vivre des produits » de la prostitution et la « communication » aux fins de prostitution.

En février 2006, Glenn a présenté une séance plénière basée sur le rapport *Sexe, travail, droits*, à plus de 200 participants, lors de la **7th Annual Alberta Harm Reduction Conference**, à Lethbridge. Il avait été invité par le comité organisateur, sur la suggestion d'intervenants en réduction des méfaits qui avaient assisté à son exposé lors du Symposium canadien de perfectionnement des compétences dans le domaine du VIH/sida, à Montréal en novembre.

Claire et Glenn se sont réunis de nouveau à Ottawa à la fin de février 2006, pour une **réunion avec l'Agence de santé publique du Canada**. Vingt personnes de la division du VIH/sida à l'ASPC ont assisté à la séance d'après-midi, où Claire et Glenn ont passé en revue les enjeux juridiques et sanitaires, à l'intention des personnes responsables du financement de leur travail.

En avril 2006, **sur l'invitation de l'administrateur en chef de la santé publique du Canada**, le D<sup>r</sup> David Butler-Jones, le Réseau juridique est allé une fois de plus à Ottawa pour discuter de la santé et des droits humains des travailleuses et travailleurs sexuels. Claire, Glenn, notre directeur adjoint Richard Elliott ainsi que Kara Gillies, qui est membre du conseil d'administration de l'organisme torontois de travailleuses sexuelles Maggie's, ont souligné à l'intention du D<sup>r</sup> Butler-Jones et de ses principaux employés, l'importance qu'à titre de chef de la santé publique du pays il parle des facteurs néfastes à la santé des travailleuses et travailleurs sexuels, y compris leur criminalisation en vertu de lois qui ont désespérément besoin de réforme.

Notre délégation a saisi l'occasion pour rencontrer aussi le député Réal Ménard (BQ–Hochelaga) et les députées Libby Davies (NPD–Vancouver East) et Hedy Fry (Lib–Vancouver Centre) afin de discuter des bienfaits possibles d'une reprise des travaux du Sous-comité des lois sur le racolage, à la Chambre des communes. Ce Sous-comité examinait l'impact des lois pénales du Canada liées à la prostitution, et il avait entendu d'importants témoignages d'experts de nombreuses travailleuses sexuelles et d'organismes. À la suite d'une lettre des députés au Comité permanent sur la justice et les droits de la personne de la

Chambre, le Sous-comité a été remis sur pied en juin 2006.

En mai 2006, Alana Klein, analyste principale des politiques, a donné une présentation par affiche, au sujet du rapport *Sexe, travail, droits*, lors de la **15<sup>e</sup> Conférence canadienne annuelle de la recherche sur le VIH/sida**, à Québec.

*Pour plus d'information : [www.aidslaw.ca/travailsexuel](http://www.aidslaw.ca/travailsexuel)*

## Prisons

Par le biais des efforts de l'ancien directeur général Ralf Jürgens, à titre de consultant expert, le Réseau juridique a été un agent déterminant dans l'atteinte d'un accord avec des responsables des prisons et de la santé, en Ukraine, pour mettre en branle un **programme pilote d'échange de seringues** dans deux prisons de ce pays. En septembre 2005, Ralf a mené une délégation de responsables ukrainiens dans une visite de programmes d'échange de seringues dans des prisons de l'Espagne, où ces programmes sont répandus et très fructueux. Il a également organisé à Kiev une conférence d'experts sur le VIH/sida et les prisons, en novembre 2005. Tristement, en 2006, des changements sur la scène politique ukrainienne ont entraîné des retards dans le projet pilote, mais le Réseau juridique continuera de tenter de maintenir l'élan de ce développement.

En mai 2006, Ralf a également présenté le travail du Réseau juridique pour l'échange de seringues dans des prisons d'Ukraine, à la **15<sup>e</sup> Conférence canadienne annuelle de la recherche sur le VIH/sida**, à Québec. Il y a décrit les conditions troublantes qui règnent dans les prisons de ce pays, et a souligné la nécessité de programmes complets d'échange de seringues, en réponse à la crise du VIH et de l'hépatite C.

En novembre 2005, le Réseau juridique a accueilli au Canada monsieur Vladislav Klisha, un responsable du ministère d'État ukrainien de l'Application des peines, dans le cadre d'un voyage de recherche de six semaines consacré à l'étude de moyens de régler les obstacles juridiques et de politiques que rencontrent les services de réduction des méfaits dans les **prisons de l'Ukraine**. Il a notamment travaillé sur les questions législatives, réglementaires et de politiques liées à la mise en œuvre de programmes d'échange de seringues dans les prisons de son pays.

*Pour plus d'information : [www.aidslaw.ca/lesprisons](http://www.aidslaw.ca/lesprisons)*



*Nous sommes fidèles à notre engagement —  
transposer des recherches fondées sur des données,  
au sujet des enjeux liés au VIH/sida, en des  
actions enracinées dans de solides analyses juridiques  
et dans les principes des droits humains.*

## Droit pénal

Pendant tout l'exercice 2005–2006, les **affaires criminelles liées au VIH** ont occasionné un flot constant d'appels de journalistes au Réseau juridique. En moyenne, nous avons répondu à cinq demandes par mois, au sujet de la criminalisation du VIH; le nombre d'appels à ce sujet a atteint un sommet, à 16, en novembre 2005. Avec l'arrivée, à la fin de 2006, de procès dans un certain nombre d'affaires pénales fortement médiatisées, le Réseau juridique continuera d'exprimer ses préoccupations devant le recours au droit pénal à des fins sanitaires comme celle de réduire la transmission du VIH. Le personnel du Réseau a également travaillé à faire en sorte que les reportages médiatiques de ces affaires ne contribuent pas à stéréotyper ou à stigmatiser les personnes vivant avec le VIH.

En mai 2005, sur invitation du centre de santé communautaire Nine Circles, à Winnipeg, l'analyste principal des politiques Glenn Betteridge a présenté deux ateliers d'une journée chacun, sur le **droit criminel et de la santé publique ainsi que la non-divulgaration du VIH/sida**. Nine Circles, qui est membre du Réseau juridique, a demandé notre assistance dans la foulée d'une affaire fortement médiatisée, dans laquelle un homme a été accusé au criminel pour ne pas avoir divulgué sa séropositivité avant des rapports sexuels sans protection. Le premier atelier était une formation en service; le second réunissait des organismes communautaires, des responsables sanitaires régionaux, des avocats municipaux, un spécialiste en éthique clinique ainsi qu'un fonctionnaire du ministère provincial de la Santé. Glenn a ensuite rencontré pour une consultation le groupe de travail mis sur pied pour développer une politique sur la non-divulgaration de la séropositivité.

En février 2006, la **criminalisation des personnes sans abri** a été le thème d'un forum organisé conjointement par le Réseau juridique et le RAPSIM (Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal). Cette rencontre, à Montréal, a réuni des avocats, des magistrats et d'autres dépositaires d'enjeux du système pénal ainsi que des militants pour les droits humains et des représentants d'organismes non gouvernementaux (ONG). L'auditoire a entendu deux comptes-rendus inspirants d'efforts d'ONG pour réagir à la criminalisation croissante des sans-abri :

- Bernard Saint-Jacques, organisateur communautaire du RAPSIM, a décrit les efforts de l'Opération Droits devant, un projet appuyé par 30 ONG qui sont appelés à rehausser la sensibilisation aux violations de droits humains des sans-abri montréalais.
- L'avocat retraité Fernand Côté et l'avocate Hélène Héroux ont décrit leur service juridique avant-gardiste, à la Maison Dauphine, destiné aux jeunes sans-abri de Québec, qu'il secourt par milliers.

L'expérience des personnes sans abri, dans les villes canadiennes, est pertinente à la situation des travailleuses et travailleurs sexuels et des personnes qui utilisent des drogues. La criminalisation des personnes qui vivent ou travaillent dans la rue peut accroître la vulnérabilité au VIH/sida de manières qu'ont décrites le Réseau et d'autres partenaires, dans plusieurs rapports et déclarations à la presse.

*Pour plus d'information : [www.aidslaw.ca/droitcriminel](http://www.aidslaw.ca/droitcriminel)*



Protéger

## Sécurité du revenu

En mai 2005, avec une coalition d'organismes, le Réseau juridique a participé à l'**Affirmation d'ordre du jour commun sur l'invalidité, la participation à part entière et l'emploi**. L'énoncé a été développé en partenariat avec le Groupe de travail canadien sur le VIH et la réinsertion sociale ainsi qu'avec la Société canadienne du sida, tous deux membres du Réseau juridique, de même que la Société canadienne de la sclérose en plaques et huit autres organismes du domaine des handicaps, au Canada.

« Les personnes qui vivent avec une invalidité ont légalement le droit de participer à part entière et égale à la société canadienne, rappelait le Réseau juridique dans un communiqué conjoint. Cela signifie de permettre aux gens de travailler lorsqu'ils en sont capables, mais aussi de leur fournir un accès plus facile et plus souple aux programmes de soutien du revenu lorsqu'ils ne sont pas capables de travailler. »

Les organismes ont exhorté les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les entreprises privées à assurer une réforme des programmes actuels de soutien et de substitution du revenu en cas d'invalidité, afin de satisfaire les besoins des personnes handicapées et de respecter leurs droits. Les horaires souples, les prestations partielles en cas d'invalidité, ainsi que des programmes complémentaires et intégrés entre les paliers fédéral et provincial, sont des exemples de réformes possibles.

En décembre 2005, le Réseau juridique a poursuivi l'élan dans ce domaine en lançant son rapport intitulé *Du soutien pour la survie : obstacles à la sécurité du revenu pour les personnes vivant avec le VIH/sida et orientations pour une réforme*, accompagné d'une série de six feuillets.

Pour plus d'information : [www.aidslaw.ca/revenu](http://www.aidslaw.ca/revenu)

## Traitements et Groupe pour l'accès mondial aux traitements (GAMT)

Pendant tout l'exercice 2005-2006, le Réseau juridique a répondu à de nombreux appels de journalistes au sujet de la *Loi de l'engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique*, qui permet que des fabricants de médicaments génériques obtiennent des licences obligatoires pour fabriquer et exporter des médicaments abordables – contre le VIH/sida ou d'autres problèmes – vers des pays en développement. Cette loi faisait d'ailleurs partie de la liste de cinq grands enjeux prioritaires du Réseau juridique pendant la campagne électorale fédérale. L'une des questions formulées dans une lettre aux chefs de partis fédéraux, en janvier

2006, était : « Que ferez-vous pour que cette loi soit utilisée pour améliorer l'accès des pays en développement à des médicaments abordables? »

En février 2006, le Réseau juridique a incité le gouvernement fédéral nouvellement élu à ouvrir la voie à une licence obligatoire pour le **Tamiflu** (phosphate d'oseltamivir), un antiviral utilisé pour prévenir et traiter l'influenza, y compris la souche mortelle H5N1 de la grippe aviaire. L'accès à des versions moins coûteuses du Tamiflu est crucial aux pays en développement qui souhaitent en entreposer pour se préparer à une pandémie possiblement imminente de grippe aviaire. En Afrique, une vague d'influenza virulente serait particulièrement dévastatrice pour les millions de gens dont le système immunitaire est compromis par le VIH ou d'autres infections. Bien que la loi du Canada en matière d'exportation de médicaments génériques (la *Loi de l'engagement de Jean Chrétien envers l'Afrique*) permette d'octroyer à des fabricants génériques des licences obligatoires de médicaments brevetés (afin qu'ils puissent produire et exporter des médicaments à prix moindre aux pays en développement qui sont jugés admissibles dans la loi, seulement les médicaments énumérés dans la loi peuvent être ainsi traités — et le Tamiflu n'était pas sur la liste.

Pour plus d'information : [www.aidslaw.ca/traitements](http://www.aidslaw.ca/traitements)

Le Réseau juridique a également maintenu son rôle d'avant-plan au sein du Groupe pour l'accès mondial aux traitements (GAMT), qu'il a co-fondé avec d'autres organismes de la société civile du Canada. Le GAMT a développé une plate-forme commune pour l'action, qui met en relief quatre domaines où le Canada devrait agir afin de répondre à la crise mondiale du sida; elle a été mise en circulation afin d'inviter la société civile canadienne à l'endosser, et sera lancée peu avant l'ouverture du XVI<sup>e</sup> Congrès international sur le sida, en août 2006.

Pour plus d'information : [www.aidslaw.ca/gamt](http://www.aidslaw.ca/gamt)

## Droits des femmes

En 2005-2006, l'analyste principale des politiques Alana Klein a représenté le Réseau juridique auprès de la coalition d'organismes baptisée **Plan intégral d'action sur les femmes et le VIH/sida**. Alana a été au centre du travail de ce groupe, quant aux aspects juridiques, éthiques et de droits humains liés à la vulnérabilité des femmes devant le VIH – notamment dans l'établissement de critères destinés à évaluer la performance des gouvernements en lien avec les droits des femmes dans le

contexte du VIH/sida, et dans l'articulation des enjeux juridiques et de droits humains, dans le manifeste du Plan intégral, qui a récolté de nombreux appuis. En avril 2006, elle a participé avec 30 autres représentants d'ONG, à Ottawa, à l'adoption de l'ordre du jour du Plan intégral ainsi qu'à la planification de plusieurs événements qui concernent les droits des femmes et des filles, en marge du XVI<sup>e</sup> Congrès international sur le sida, en août 2006.

En février 2006, le Réseau juridique a rendu public le rapport intitulé *Vecteurs, véhicules et victimes – le VIH/sida et les droits*

*humains des femmes au Canada*. On y montre que, bien que les femmes au Canada ne subissent peut-être pas la même subordination extrême que leurs sœurs d'autres parties du monde, l'inégalité et les violations de leurs droits humains contribuent encore à leur vulnérabilité devant le VIH, et aux défis qu'elles rencontrent dans la quête de traitements pour le VIH/sida.

Pour plus d'information : [www.aidslaw.ca/femmes](http://www.aidslaw.ca/femmes)

## Autres faits saillants

### Chine

En juin 2005, la directrice générale Joanne Csete et l'ex-présidente Lori Stoltz, avocate à Toronto, ont accepté l'invitation de l'Aizhixing Institute of Health Education, à Beijing, d'aller présenter un atelier sur les droits de la personne et le VIH/sida, à l'intention d'avocats, de professeurs de droit ainsi que d'étudiants en droit. L'Institut, pour l'occasion, a traduit en chinois plusieurs documents du Réseau juridique. Joanne et Lori ont été émues par le vif désir de l'auditoire de tirer des apprentissages de l'expérience du Réseau juridique, en cette époque où l'affirmation des droits humains en lien avec le VIH/sida est souvent accueillie par une hostilité des officiels ainsi que la répression. En 2006, le directeur adjoint Richard Elliott participera à une autre formation du même type, à Beijing.

En décembre 2005, le Réseau juridique s'est uni à Human Rights Watch (HRW) dans la condamnation de la décision du gouvernement chinois de fermer le tout premier festival culturel gai et lesbien de Beijing. « Ce raid s'inscrit dans la tendance du Gouvernement de la Chine à censurer et à harceler les activistes chinois qui travaillent pour les droits sexuels et la santé, a déploré le Réseau juridique dans un communiqué conjoint avec HRW. Le gouvernement chinois persiste à affirmer au monde qu'il s'occupe du VIH/sida de manières universellement acceptables, mais il continue de persécuter les organismes de la société civile qui peuvent ouvrir la voie à des programmes efficaces. »

En mars 2006, le Réseau juridique s'est joint au China AIDS Solidarity Network (une coalition internationale d'organismes de

lutte contre le VIH/sida et pour les droits humains, d'experts en santé publique ainsi que d'universitaires) pour exhorter la Chine à libérer les militants pour les droits humains qu'elle a emprisonnés pour avoir pris part à une grève de la faim pacifique, notamment le militant anti-sida Hu Jia. Ce dernier a été libéré plus tard le même mois.

### Canada

En janvier 2006, le Réseau juridique et la Coalition interagence sida et développement (CISD) ont frayé dans la campagne électorale fédérale en invitant conjointement les chefs de partis fédéraux à définir leurs approches à la lutte contre le VIH/sida. L'enjeu n'était que sommairement mentionné dans les programmes électoraux des libéraux, des néo-démocrates, des bloquistes et des verts; en ce qui concerne les conservateurs, il était tout simplement omis.

En février 2006, la directrice générale Joanne Csete et l'analyste principale des politiques Alana Klein ont participé à la consultation annuelle des organismes de droits humains organisée par la Direction des droits de la personne, de l'égalité des sexes, de la santé et de la population, d'Affaires étrangères Canada (AÉC). Elles ont signalé de nombreuses inquiétudes à propos de violations de droits humains que rencontrent les personnes vivant avec le VIH/sida, affectées par l'épidémie ou impliquées dans la lutte contre elle, en Russie, en Chine et dans d'autres pays. Elles ont également participé à des discussions sur la subordination de la femme et son lien avec le VIH/sida.

*Nous ne pouvons faire autrement que d'être stupéfaites par la diversité, la complexité et l'ampleur des combats pour les droits humains qui se jouent dans la lutte contre le VIH/sida*

### Communauté caraïbe (CARICOM)

La Caraïbe a le deuxième plus haut taux de prévalence du VIH au monde. Plusieurs pays de cette région n'ont pas de services d'aide juridique et de protection légale pour les personnes vivant avec le VIH/sida ou qui y sont vulnérables. Le Réseau juridique travaille avec la CARICOM depuis quelques années, lui offrant de l'assistance technique dans plusieurs projets dans le cadre du programme juridique, éthique et des droits humains du Pan Caribbean Partnership Against HIV/AIDS (PANCAP), avec l'appui financier de l'Agence canadienne de développement international.

David Patterson, consultant et ex-employé du Réseau, a dirigé les travaux de ce projet avec l'assistance de Diane Falconer, consultante et membre du Réseau juridique, ainsi que la participation de juristes du Réseau. David et le Réseau juridique ont fourni des conseils à la Caribbean Legislative Drafting Facility, dans la préparation d'un modèle de législation sur la protection contre la discrimination fondée sur le VIH/sida ou y étant rattachée. Dionne et le Réseau juridique continuent de travailler avec la CARICOM dans la démarche de développement de modèles de codes de déontologie à l'intention de divers corps professoraux du domaine de la santé et d'autres secteurs, afin de mieux respecter et protéger les droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida. En février 2006, l'analyste principal des politiques Glenn Betteridge ainsi que David Patterson ont travaillé avec la CARICOM, des personnes vivant avec le VIH/sida de même que des personnes de communautés vulnérables, pour le développement et la réalisation d'un atelier à Saint-Vincent et les Grenadines, à l'intention des fournisseurs de services juridiques et des responsables de politiques, en vue de mieux satisfaire de tels besoins dans les pays de l'Est de la Caraïbe.

En mai 2006, le directeur adjoint Richard Elliott a été personne-ressource et rapporteur lors d'un atelier de deux jours de la CARICOM consacré au développement de réponses au VIH/sida fondées sur les droits humains, qui a réuni des militants régionaux de la lutte contre le VIH/sida et pour les droits humains. Robert Carr, membre du conseil d'administration du Réseau juridique, était l'un des co-animateurs.

### Ukraine

En novembre 2005, le Réseau juridique a accueilli au Canada deux chercheurs ukrainiens en stage de recherche pendant six semaines, pour leurs activités professionnelles dans leur pays. Vladislav Klisha a concentré ses recherches sur la réduction des méfaits dans les prisons d'Ukraine (*voir Prisons, p. 6*); et Kseniya Shapoval a travaillé sur un plan pour la mise en œuvre en Ukraine de portions du projet de législation modèle du Réseau juridique. Quelques semaines avant de venir à Toronto, Mme Kseniya a fondé un nouvel organisme, l'Open Institute of Public Health, qui travaille au développement des politiques ukrainiennes de santé publique. L'organisme surveillera également les activités du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, de la Banque mondiale et du gouvernement ukrainien.

### Nations Unies

En mai 2006, Joanne Csete, directrice générale, a prononcé une allocution lors d'une séance de panel à la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur le sida, à New York. Dans son allocution, elle a dénoncé la réticence de certains pays à même reconnaître les violations de droits humains à l'encontre d'hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes, et à l'égard des prisonniers et des travailleuses et travailleurs sexuels. Elle a également incité les dépositaires d'enjeux à transformer en actions législatives tangibles leur rhétorique entourant les droits des femmes.

*Cette allocution est l'une des plus franches, éclairées, empreintes de compassion, inclusives et intelligentes que j'aie lues, au sujet des sophismes des politiques sur le sida dans le monde entier ... Joanne Csete a du courage, de mettre ainsi en lumière les liens habituellement cachés qui existent entre l'élaboration de politiques et son contexte de discrimination systémique endossée sur le plan social.*

— Gail Taylor, conseillère communautaire,  
Vibrant Communities Saint John (Nouveau-Brunswick)

Réa

liser



# Assemblée générale de 2005

Du 9 au 11 septembre 2005, l'assemblée générale annuelle du Réseau juridique a eu lieu conjointement à celle de la CISD, à Montréal. Les membres des deux organismes ont participé aux séances conjointes d'ouverture et de clôture ainsi qu'à des ateliers; les assemblées des membres ont été organisées de manière à permettre que les personnes qui faisaient partie des deux organismes puissent assister à chacune.

À la **séance d'ouverture**, on a entendu un discours programme de Juanita Altenberg, directrice générale de la Maxi Linder Association, du Suriname, un organisme qui soutient les travailleuses sexuelles et qui milite pour leur droits humains. Mme Altenberg a décrit la solidarité entre ces personnes, au Suriname, qui les aide à s'habiliter; elle a relaté leur succès en devenir, dans la lutte contre les abus policiers, la stigmatisation et d'autres violations de leurs droits humains.

Les **Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains**, décernés par le Réseau juridique et Human Rights Watch, ont été remis. Le récipiendaire international a été Alexander Tsekhanovich, directeur général de Humanitarian Action à Saint-Pétersbourg, Russie. Il a décrit les difficultés d'être le premier organisme en Russie à fournir des seringues stériles et une vaste gamme d'autres services, aux personnes qui utilisent des drogues et aux travailleuses et travailleurs sexuels. Le travail d'avant-garde de Humanitarian Action est un modèle en matière de prévention à Saint-Pétersbourg et au delà; de plus, il a mis en lumière l'épidémie jusque-là cachée du VIH/sida parmi les enfants de la rue dans les villes de la Russie.

Le prix canadien a été décerné à Albert McNutt, qui a prononcé un discours inspirant au sujet de son parcours – de partenaire endeuillé d'un homme décédé du VIH/sida, jusqu'à son travail exceptionnel en titre d'éducateur sur le VIH/sida et d'activiste. Le travail soutenu et courageux de M. McNutt est un modèle en matière de sensibilisation et de fourniture de services en communauté rurale. Il est également un leader dans la lutte des couples de même sexe pour l'équité dans les avantages sociaux.

Les trois **ateliers** du Réseau juridique, le vendredi et le dimanche, ont attiré un bon nombre de participants et, d'après leurs évaluations, ont été bien appréciés. Richard Pearshouse a décrit une approche pour utiliser la législation modèle afin de promouvoir la réduction des méfaits et les droits des femmes. Glenn Betteridge et Joanne Csete ont présenté un atelier sur la

criminalisation des travailleuses et travailleurs sexuels et son impact sur les droits humains. Ralf Jürgens (consultant et ex-directeur général du Réseau) et Darlene Palmer (vice-présidente du Réseau juridique et intervenante à Cactus Montréal, un programme d'échange de seringues et d'autres services pour les personnes qui utilisent des drogues) ainsi que Dean Wilson et Greg Liang (du Vancouver Area Network of Drug Users) ont présenté un atelier où l'on examinait l'enjeu d'une plus grande participation des personnes qui utilisent des drogues, dans la réponse au VIH/sida. La CISD a pour sa part présenté un atelier d'une journée sur la sexospécificité du VIH/sida.

La **séance de clôture**, le dimanche, a été une discussion stimulante où des participants et participantes sélectionnés ont présenté des comptes-rendus des ateliers. Claire Thiboutot, directrice générale de Stella, a présenté un programme d'action bien conçu afin d'aider les gouvernements et les groupes de la société civile à faire une priorité des droits humains des travailleuses et travailleurs sexuels au Canada. Walter Cavaliere, du Canadian Harm Reduction Network, a partagé ses points de vue tirés de son expérience, quant au défi d'une participation qui ne soit pas que symbolique, pour les personnes qui utilisent des drogues, dans les décisions aux chapitres des politiques et des programmes. Idah Mukuka, conseillère principale à la Chelstone Clinic de Lusaka, Zambie, et boursière en séjour au St. Francis Xavier University's Coady International Institute, à Antigonish, Nouvelle-Écosse, a relaté les expériences de Zambiennes qui vivent avec le VIH/sida et les incessantes violations de droits humains que vivent les personnes affectées par le VIH/sida, dans son pays. En réponse, Michael Smith, de l'Agence de santé publique du Canada, a signalé que la nouvelle Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada comporterait un point de mire particulier sur des populations vulnérables spécifiques au Canada, et sur les droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida. Il a insisté sur le rôle central des organismes de la société civile dans la mise en œuvre de l'Initiative fédérale.

*L'a.g.a. de 2006 aura lieu du 28 au 30 septembre à Gatineau, Québec, et sera encore un événement conjoint avec la CISD.*

*Pour plus d'information : [www.aidslaw.ca/aga](http://www.aidslaw.ca/aga)*

# Faits et chiffres

Les faits et chiffres ci-dessous présentent en un coup d'œil des activités du Réseau juridique entre le 1er avril 2005 et le 31 mai 2006.

## 21

Nombre d'avis aux médias, communiqués et documents d'information diffusés par le Réseau juridique, sur divers enjeux liés aux droits humains.

## 100

Nombre approximatif d'items de presse et de reportages télé et radio dans lesquels des employés du Réseau juridique ont été cités.

*« Je tiens à vous dire combien j'ai été impressionnée par M. Richard Elliott lors de son entrevue avec Anna Maria Tremonti, à l'émission The Current, sur les ondes de la CBC. Je crois que c'est lui, et lui seul, qui saisissait les nuances des problèmes qui découlent de la possibilité de déposer des accusations pénales pour la transmission du VIH par une personne qui se sait séropositive. » [trad.]*

—Jessica Hutchings (dans un commentaire transmis par notre site Internet)

## 115

Nombre de réunions, ateliers et séminaires, aux paliers domestique et international, auxquels des employés du Réseau ont participé.

## 300

## 143

Nombre de demandes de médias reçues au Réseau juridique (de dépositaires allant du *New York Times* au *Globe and Mail*, en passant par le quotidien de langue chinoise *Sing Tao Daily* et par Radio Yaron FM 106,6, à Gabarone, Botswana – sur des thèmes qui incluent la criminalisation du VIH et les programmes de tatouage plus sécuritaire dans les prisons canadiennes, les tests de dépistage rapide du VIH et l'accès aux soins de santé pour les personnes vivant avec le VIH/sida en région rurale ou éloignée).

## 13

Nombre de lettres du Réseau juridique à des responsables publics de haut niveau (allant du président de la Chine au premier ministre du Canada, en passant par le maire de Vancouver et le chef de police de Toronto), concernant des questions de droits humains liés au VIH/sida.

## 7

Nombre de langues dans lesquelles des documents du Réseau juridique ont été publiés (anglais, français, chinois, chèque, russe, espagnol et ukrainien).

## 40+

Nombre approximatif d'exposés, conférences, ateliers et allocutions publiques, par des employés du Réseau juridique, pour des dépositaires d'enjeu au Canada et dans le monde.

*« Grand merci d'avoir développé et présenté l'atelier sur la divulgation de la séropositivité! Vous avez couvert l'information cruciale, de manière très accessible. J'apprécie réellement le temps et l'énergie que vous y avez consacrés, l'ampleur de l'information couverte et la qualité des documents que vous avez fournis – qui sont tous de réels atouts dans notre coffre d'outils. » [trad.]*

—Andrea Donovan, coordonnatrice de cas, Gladstone Women's Program, Fife House, Toronto

Nombre de personnes abonnées à la liste de diffusion courriel AIDSPOLICYLAW.





## Conseil d'administration

### Comité exécutif

Le-Ann Dolan, *présidente*  
 Darlène Palmer, *vice-présidente*  
 Stefan Matiation, *secrétaire*  
 Ruth Carey, *trésorière*

### Membres

David Barr  
 Denise Becker  
 Carolann M. Brewer  
 James (« Jim ») Burns  
 Wayne Campbell  
 Robert Carr  
 Michèle Lalonde  
 David Olson

## Personnel

Joanne Csete, *directrice générale\**

### Unité des politiques

Richard Elliott, *directeur adjoint\**  
 Glenn Betteridge, *analyste principal des politiques*  
 Alana Klein, *analyste principale des politiques*  
 Richard Pearshouse, *analyste principal des politiques*  
 Leah Utyasheva, *analyste principale des politiques*

### Unité des communications

Leon Mar, *directeur des communications\**  
 Vajdon Sohaili, *spécialiste des communications*

### Unité du soutien aux programmes

Terry Gould, *coordonnateur du soutien aux programmes\**  
 Taslim Madhani, *adjoindte administrative*  
 Doriana Schiavi, *agente financière*

\* *Équipe de gestion*

*De gauche à droite*

Doriana Schiavi, Joanne Csete, Leah Utyasheva, Richard Pearshouse, Taslim Madhani, Alana Klein, Richard Elliott, Vajdon Sohaili et Leon Mar

*Photo : John Lauener*

# Publications

Allocution à une discussion de panel lors de la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur le sida, par Joanne Csete, directrice générale

Approches au VIH/sida fondées sur les droits humains – Études de cas

Compte-rendu du Symposium sur le test du VIH et les droits humains

Du soutien pour la survie : obstacles à la sécurité du revenu pour les personnes vivant avec le VIH/sida et orientations pour une réforme

L'échange de seringues en prison : leçons d'un examen complet des données et expériences internationales (édition de 2006)

« Harm Reduction, HIV/AIDS, and the Human Rights Challenge to Global Drug Control Policy », dans *Health and Human Rights: An International Journal*, vol. 8, n° 2

HIV/AIDS in prisons in Central and Eastern Europe and the former Soviet Union

L'injection de drogue et le VIH/sida [feuillet]

Jurisprudence – Études de cas sur le traitement judiciaire des droits fondamentaux des personnes vivant avec le VIH

*Nouvelles du Réseau*, n° 20

*Nouvelles du Réseau*, n° 21

*Je félicite le Réseau juridique pour son excellent travail sur [Sexe, travail, droits : réformer les lois pénales du Canada sur la prostitution] et son engagement soutenu pour que l'on s'occupe des aspects juridiques, éthiques et de droits de la personne soulevés par le VIH/sida au Canada et dans le monde. Le rapport contribuera à éclairer le développement des approches de l'Agence de santé publique du Canada relativement à cette population.*

*Par ailleurs, la directrice de la Division des politiques, de la coordination et des programmes sur le VIH/sida partagera le document avec ses homologues au sein du Comité consultatif fédéral-provincial-territorial sur le sida, pour une sensibilisation et des discussions à propos d'ordres du jour communs au chapitre des politiques. [trad.]*

—Dr David Butler-Jones, administrateur en chef de la santé publique du Canada

*Nouvelles du Réseau*, n° 22

Les peines minimales obligatoires pour les infractions liées à la drogue : tout le monde y perd et voici pourquoi

« Prisoners Who Inject Drugs: Public Health and Human Rights Imperatives », dans *Health and Human Rights: An International Journal*, vol. 8, n° 2

Questions et réponses : les politiques canadiennes sur l'immigration et leur impact sur les personnes vivant avec le VIH/sida (mars 2006)

Rapport annuel 2004-2005

*Revue VIH/sida, droit et politiques*, vol. 10, n° 1.

*Revue VIH/sida, droit et politiques*, vol. 10, n° 2.

*Revue VIH/sida, droit et politiques*, vol. 10, n° 3.

*Revue VIH/sida, droit et politiques*, vol. 11, n° 1.

Rien à notre sujet sans nous : l'implication accrue et significative des personnes qui utilisent des drogues illégales

Sexe, travail, droits : réformer les lois pénales du Canada sur la prostitution

Vecteurs, véhicules et victimes – le VIH/sida et les droits humains des femmes au Canada

*Un ÉNORME merci et toutes mes félicitations pour vos formidables publications intitulées Sexe, travail, droits. Elles sont toutes brillantes, d'avant-garde et extrêmement utiles pour toutes les personnes qui travaillent sur ces problématiques. Je parlerai de ces publications aussi souvent que possible et les ferai connaître à tous nos partenaires.*

—Sue Simon, Open Society Institute

*Je voulais simplement vous dire que je suis en train de lire vos treize feuillets d'information sur les enjeux juridiques et éthiques [L'injection de drogue et le VIH/sida] et de toute évidence elles sont le fruit d'une bonne recherche et sont bien articulées. À certains égards elles confirment ce que je sais, et sur d'autres plans elles élargissent ma réflexion et ma sensibilisation. Très beau travail!*

—Gail Linklater, coordonnatrice des services de soutien, AIDS Thunder Bay (Ontario)

# Communiqués

4 mai 2006

Les peines minimales obligatoires : tout le monde y perd et voici pourquoi

20 avril 2006

Le Canada devrait éviter les lois à l'états-unienne, en matière de drogue

13 mars 2006

La Chine devrait libérer les militants pour les droits humains

18 janvier 2006

Il faut un plan réaliste pour l'aide internationale, nous répond le Bloc québécois

12 janvier 2006

Les chefs de partis doivent définir leur approche au VIH/sida

20 décembre 2005

China: Police shut down gay, lesbian event

13 décembre 2005

Un nouveau rapport exhorte le gouvernement fédéral à décriminaliser la prostitution

12 décembre 2005

Le Réseau juridique appuie la stratégie « visionnaire » de Toronto en matière de drogue

8 décembre 2005

Lancement du rapport du Réseau juridique sur les lois pénales canadiennes touchant la prostitution

9 septembre 2005

Al McNutt : Lutter contre le VIH/sida dans une petite ville canadienne

9 septembre 2005

En Russie, un pionnier de la lutte au VIH/sida secourt des populations vulnérables

27 mai 2005

Criminal charges against HIV-positive mother inappropriate response, says Canadian HIV/AIDS Legal Network

13 mai 2005

Le Réseau juridique applaudit l'entrée en vigueur de la loi canadienne et exhorte les compagnies de médicaments génériques et le gouvernement à aller de l'avant avec des médicaments peu chers

4 mai 2005

Les Canadien-nes vivant avec des invalidités épisodiques demandent une réforme des programmes de prestations

4 mai 2005

Generic drugs bill still not in force one year later; coalition calls on all parties in the House of Commons to cooperate on final procedural hurdle

# Remerciements

La générosité de nos donateurs est un ingrédient vital à la réussite de nos programmes et projets. Nous remercions les individus et organismes suivants pour leurs contributions et leur appui :

## Organismes

Agence canadienne de développement international

Agence de santé publique du Canada

Bureau de lutte contre le VIH/sida, Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario

Direction des Affaires internationales de Santé Canada

Hilda Mullen Foundation

International AIDS Vaccine Initiative (IAVI)

International Harm Reduction Development Program, Open Society Institute

John M. Lloyd Foundation

ONUSIDA (Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida)

Organisation mondiale de la Santé

Stephen Lewis Foundation

## Individus

Joan Anderson

Glen Brown

Ruth Carey

Elizabeth C. Carlton

Theodore de Bruyn

Dionne Falconer

Mark Gallop

Ralf Jürgens

Lee Kirby

Peter Laekas

John Lauener

*John Lauener Photography*

Stefan Matiation

Eugene Oscapella

Violette Pedneault

Nicola Stein

Lori Stoltz

oline Twiss

# Bilan

<i>Au 31 mars 2006</i>	2006	2005
Actif — Court terme		
Encaisse	\$142,272	\$263,445
Investissement à court terme	31,445	9,289
Sommes à recevoir	262,994	204,217
Frais payés d'avance	22,905	27,319
	459,616	504,270
Immobilisations	10,751	9,945
	\$470,367	\$514,215
<b>PASSIF À COURT TERME ET ACTIF NET</b>		
Passif — Court terme		
Comptes-fournisseurs et frais courus	\$119,976	\$298,324
Subventions reportées	271,792	137,632
	391,768	435,956
Actifs nets investis en immobilisations	10,751	9,945
Nos affectés	67,848	68,314
	78,599	78,259
	\$470,367	\$514,215

# Résultats

<i>Pour l'année terminée le 31 mars 2006</i>	2006	2005
<b>PRODUITS</b>		
Subventions rants	\$1,358,972	\$1,564,520
Frais de services et recouvrement des coûts	69,621	50,055
Cotisations	17,022	17,057
Dons	8,395	26,486
Intérêts et autres	20,971	6,373
	1,474,981	1,664,491
<b>CHARGES</b>		
Employé-es	668,583	674,451
Honoraires	251,654	417,542
Voyagement	208,142	152,669
Information et publications	84,310	120,609
Loyer et entretien	78,505	85,724
Communication	58,688	77,416
Activités hors pays	27,562	40,732
Fournitures de bureau	25,982	15,529
Soutien au bureau et entretien	16,342	26,949
Installations et équipement	10,309	14,338
Coûts de déménagement et autres	38,710	30,694
Amortissement	5,854	6,484
	1,474,641	1,663,137
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES POUR L'ANNÉE</b>	<b>\$340</b>	<b>\$1,354</b>